

Allocution

Générale

modern

Allocution n° 1999-003/PRE Allocution du président de la République en date du 11 mai 1999 à l'occasion du 1er Conseil des Ministres.

n° 1999-003/PRE

Ministère
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
9 avril 1999

Numéro JO
n° 9 du 15/05/1999

Date du numéro
15 mai 1999

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Le 09 avril 1999, en adhérant à mes propositions et en votant en faveur de ma candidature à la fonction suprême de chef de l'Etat, nos concitoyens m'ont fait l'insigne honneur de m'accorder leur confiance et m'ont mandaté pour mobiliser toutes les énergies et les moyens nécessaires à notre pays pour reconquérir l'avenir. Qu'il s'agisse du domaine de la politique économique et socialé, de l'avenir de notre jeunesse, de la vie au quotidien, du bon fonctionnement de nos institutions et de notre démocratie, les djiboutiens attendent de ma part que je sauvegarde notre modèle social, renforce notre choix de vie adapté aux nécessités de notre temps. Pour honorer une telle confiance entre la Nation et ma personne en qualité de président de la République, j'ai voulu constituer une équipe gouvernementale, laboratoire d'idées et d'action, qui regroupe des hommes et des femmes militants du progrès, praticiens de la pensée et de l'innovation et capable de m'aider, en dépassant les structures rigides et les intolérances factices, pour réaliser les ambitions que j'ai formulées pour notre Nation afin qu'elle puisse épouser son temps. Le Gouvernement que j'ai formé et dont vous faites parti, Madame et Messieurs, et qui bénéficie, par délégation, de cette confiance nationale, doit faire preuve d'efficacité et de rigueur, d'autant plus grandes que les aspirations auxquelles je dois répondre sont plus fortes. Par conséquent, j'exige de chacun des membres du Gouvernement de consacrer chaque instant de la confiance que le lui accorde, aujourd'hui, à sa tâche Ministérielle et aux attentes et aux préoccupations de nos concitoyens. Aussi, j'exige de chacun de vous, d'adopter tant dans l'exercice qu'en dehors de vos responsabilités et dans vos relations avec les citoyens, le comportement de dignité que nos concitoyens exigent des hommes et des femmes qui ont en charge les affaires publiques. Ce comportement doit être irréprochable sur le plan de la rigueur morale et civique. Il doit allier lucidité et générosité, sens de l'intérêt général et prise de conscience des responsabilités qui vous incombent en devenant détenteur et détentrice d'une parcelle de l'autorité de l'Etat. Ce respect de l'éthique incluse dans la responsabilité qui est la mienne face au peuple djiboutien, que je vous délègue aujourd'hui et que j'exige de chacun de vous commandera en particulier votre comportement et celui de vos collaborateurs. Tout manquement à cette éthique entraînera votre démission immédiate du Gouvernement. C'est dans cet esprit que je vous demande de vous conformer aux instructions suivantes : 1- Aucun membre de mon Gouvernement ne devra cumuler ses fonctions gouvernementales avec d'autres activités publiques ou privées, directement ou indirectement. 2- Aucun membre de mon Gouvernement ne profitera de ses responsabilités pour promouvoir, aider ou soutenir des proiets, à des fins particuliers ou personnelles. 3- Toute corruption, ou soupçon de corruption, tout abus de bien public, toute forfaiture ou concussion, dont un membre de mon Gouvernement ou ses collaborateurs seraient

l'objet, entraîneront immédiatement son départ et l'engagement des procédures judiciaires en vigueur en République de Djibouti. Madame et Messieurs les membres du Gouvernement, l'honneur qui m'échoit aujourd'hui par la volonté de notre peuple, en étant le Chef de l'Etat et que je partage avec vous, repose sur une et une seule chose : la confiance. La confiance pour renforcer la confiance des djiboutiens en eux-mêmes, les uns envers les autres, et de tous dans le destin commun. La confiance pour rétablir un véritable contrat de confiance et de progrès entre les acteurs de la vie économique et sociale. La confiance pour poursuivre avec détermination, sérénité et équité, l'oeuvre d'assainissement, de normalisation, de moralisation de la vie politique, économique et administrative. La confiance pour promouvoir la culture du dialogue entre les acteurs économiques et sociaux d'une part et les pouvoirs publics d'autre part afin de créer un climat de concertation permanent. La confiance pour favoriser par l'éducation et l'information, la culture de la réforme, seule à même de permettre un véritable ancrage de notre pays à la dynamique de développement mondial. La confiance pour un Etat de droit fort. La confiance pour un Etat garant et non gérant de l'économie. La confiance pour un Etat facilitateur et valorisateur de l'initiative privée et collective. La confiance pour un Etat compétitif et concurrentiel à travers ses lois, sa fiscalité, son administration, des collectivités locales, ses prestations de services. La confiance pour un Etat soumis périodiquement à un audit au niveau de ses tâches afin de modifier, réformer, privatiser, concéder, liquider tout ce qui handicape sa compétitivité. La confiance pour favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de décideurs. La confiance pour faire confiance aux jeunes afin de Leur permettre d'assumer leur propre avenir individuel et collectif. La confiance pour faire prévaloir le respect de la règle de mérite par la compétence dans l'accès aux fonctions de responsabilités publiques et privées. La confiance pour une économie au service du citoyen. Enfin, Madame et Messieurs, La confiance pour une culture démocratique qui allie MEMOIRE et AVENIR. Tels sont mes attentes de votre collaboration pour me permettre d'assumer le projet de société que j'ai humblement proposé à notre peuple et j'ambitionne de mettre en oeuvre avec dévouement, par la volonté du tout Puissant, avec l'adhésion du peuple djiboutien et le soutien de notre Parlement.